

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le deuxième (2^e) jour de novembre 2015 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

CONSULTATION PUBLIQUE

Dérogation mineure :

Propriété située sur le lot 18-3 du rang 2 Sud-Ouest du Canton de Stratford, soit au 1044 chemin des Vents à Stratford

Monsieur André Gamache invite les citoyens à se manifester s'ils désirent apporter un complément d'information.

Demandes visées :

- A) **Remise :** La remise empiète de 0,77 à 1 mètre dans la bande de protection riveraine.
- B) **Patio :** Le patio empiète de 0,23 à 1,93 mètre dans la bande de protection riveraine.

Le propriétaire est présent et il ajoute ce qui suit :

- A) **Remise :** La remise était là avant 1986 et ne peut être reculée que si un gros pin est enlevé.
- B) **Patio :** Le patio empiète de 0,23 mètre à un bout et 1,14 mètre à l'autre bout, excluant les escaliers qui seraient enlevés. Il est construit en bois (non sur une base de béton). Des arbustes ont été plantés afin de protéger la bande de protection riveraine.

1- Items statutaires

- | | | |
|-----|---|-------------|
| 1.1 | Adoption de l'ordre du jour | Décision |
| 1.2 | Adoption du procès-verbal : | |
| | • Session ordinaire du 5 octobre 2015 | Décision |
| 1.3 | Présentation des dépenses récurrentes | Information |
| 1.4 | Adoption des comptes à payer | Décision |
| 1.5 | Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2015 | Information |
| 1.6 | Rapports des présidents des comités | Information |

- 2- Administration**
 - 2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s Décision
 - 2.2 Rapport du maire et rapport financier 2014-2015 Information
 - 2.3 Contrat de service Infotech Décision
 - 2.4 Banque d'heures – Infotech Décision

- 3- Aqueduc et égout**

- 4- Sécurité publique**

- 5- Voirie & bâtiments**
 - 5.1 Règlement déneigement des chemins année 2016 Information
 - 5.2 Centre communautaire – Décoration Décision
 - 5.3 Domaine Aylmer – Travaux électriques Décision

- 6- Urbanisme et environnement**
 - 6.1 Dérogation mineure : Lot 18-3 du rang 7 Sud-Ouest Décision

- 7- Loisirs et culture**

- 8- Affaires diverses**
 - 8.1 Appui à la candidature du Dre Andrélise Gosselin Décision
 - 8.2 ATLA : qualité de l'eau Décision

- 9- Liste de la correspondance**

- 10- Période de questions**

- 11- Certificat de disponibilité**

- 12- Levée de la session régulière**

- 1- Items statutaires**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par madame Julie Marcotte,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2015-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption du procès-verbal

• **Session ordinaire du 5 octobre 2015**

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 5 octobre 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer au 2 novembre 2015

1	INFOTECH	718,02 \$
4	PETITE CAISSE	249,05 \$
8	DANY ST-ONGE	371,52 \$
9	BILO-FORGE INC.	40,24 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	10 912,43 \$
15	GESCONEL	85,33 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	36 603,31 \$
21	J.N. DENIS INC.	8 139,71 \$
29	VILLE DE DISRAELI	147,17 \$
34	MÉGABURO	222,11 \$
37	ROULEAU & FRÈRES SPORTS INC.	6,31 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	56,00 \$
55	BENOÎT BOISVERT	170,20 \$
87	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	5 420,78 \$
88	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	12 272,26 \$
100	MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC	137,00 \$
120	COMM. ADMIN. DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSCE	897,38 \$
133	JÉRÔME BRETON	51,46 \$
144	POSTES CANADA	293,19 \$
212	LES BÉTONS L. BAROLET INC.	5 075,15 \$
246	PAVAGES ST-FRANÇOIS (2010) INC.	10 232,78 \$
301	MARCHE RÉJEAN PROTEAU INC.	65,79 \$
321	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	51,18 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	144,87 \$
361	ASS. RÉSIDENTS LAC THOR INC.	330,00 \$
384	HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	3 814,03 \$
467	SUMACOM	17,25 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	6 660,52 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	509,16 \$
563	JOCELYN PICARD	120,00 \$
584	BATIRENTE	85,30 \$
654	NAPA DISRAELI	205,95 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	164,14 \$

697	TORA	6 333,69 \$
729	GUY BELLAVANCE	88,50 \$
762	RESSORTS ROBERT TRACTION MÉGANTIC	301,93 \$
773	GHD CONSULTANTS LTÉE	5 689,26 \$
774	CHRISTIAN VACHON	186,23 \$
864	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	1 196,07 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	3 088,84 \$
889	PROPANE GRG INC.	55,19 \$
929	MULTICOPIE	389,58 \$
1027	DISTRIBUTION DAKI 2008	158,56 \$
1052	LE PRO DU CB INC.	415,21 \$
1066	ALSCO CORP.	261,75 \$
1077	BATTERIE G.B. INC.	144,87 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	137,46 \$
1126	MANOIR STRATFORD	129,22 \$
1176	J-DENIS PICARD	130,52 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	1 186,92 \$
1202	BERTHE BOULANGER DESIGN	344,93 \$
1223	MÉLANIE MARTIN	160,00 \$
1272	SYLVIE VEILLEUX (Consultation publique)	346,07 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	574,20 \$
1297	AON HEWITT	2 516,16 \$
1306	SYLVIE TURGEON	93,30 \$
1307	DANIEL POIRIER (Achat chaises pliantes)	1 275,53 \$
1308	TARDIF DIESEL INC.	149,96 \$
1311	LES ÉQUIPEMENTS LAGUE LTÉE	398,77 \$
1321	VALORIS	3 670,99 \$
1335	LES SERVICES EXP INC.	1 368,20 \$
1344	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	125,00 \$
1354	M.B. SERRURIER	100,00 \$
1355	PAROISSE ST-ANDRÉ BESSETTE	100,00 \$
1357	SOCIÉTÉ ASSURANCE NORTHBRIDGE	1 000,00 \$
1360	BATEAUMOBILE.COM	460,72 \$
	TOTAL	136 847,22 \$

Monsieur Richard Picard amène les précisions suivantes :

1272 – Sylvie Veilleux : Achat de matériel pour la consultation publique.

1307 – Daniel Poirier : Achat de 60 chaises que la Municipalité doit lui rembourser.

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2015-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil le rapport sur la situation financière en date du 31 octobre 2015.

1.6 Rapports des présidents des comités

Aqueduc & Égouts **Richard Picard**

Sujet traité au point 2.2.

Relations de travail **André Gamache**

Une rencontre est prévue en novembre. La dernière a eu lieu il y a plusieurs mois.

Développement (Internet, services de proximité, Pacte rural) **Daniel Poirier**

➔ Table de concertation

Suite à une 5^e rencontre de la Table de concertation consultative sur le développement économique, social et culturel de Stratford, deux (2) projets sont ressortis et seront soumis aux membres du Conseil pour acceptation. Il est prévu de déposer ces projets au Pacte rural pour le 13 novembre 2015.

Un montant de 22 772 \$ est réservé à la Municipalité du Canton de Stratford.

1) Cercle des gens d'affaires de Stratford, promoteur

Projet : Développer des outils promotionnels afin de favoriser l'achat local (site Web, carte, dépliants, etc.) mettant en valeur tous les gens d'affaires. Près de 80 % du montant provenant du Pacte rural sera remis si acceptation. La Municipalité complétera l'aide financière.

2) Municipalité du Canton de Stratford, promoteur

Projet : Étude d'une firme indépendante sur le développement récréotouristique au Domaine Aylmer. Le but étant de trouver une recette d'affaires conciliant le public et le privé. Des activités telles que camping adapté, sentier d'hébertisme, etc. pourraient s'y tenir. Une analyse sérieuse est requise à un coût d'environ 15 000 \$.

La dépense serait répartie de la façon suivante :

Pacte rural :	5000 \$;
SADC :	5000 \$;
Municipalité et Caisse Desjardins :	5000 \$.

Voirie, Équipements & Transports **J.-Denis Picard**

➔ Chemin Aylmer

Ponceau remplacé et asphaltage effectué à certains endroits.

➔ Rang des Quarante

Creusage de fossés effectué et à venir.

➔ Chemin du Domaine Aylmer

Creusage de fossés effectué.

➤ Rues des Peupliers et des Cèdres

Asphaltage effectué à certains endroits.

➤ Voirie d'hiver

Les équipements sont prêts pour la neige.

➤ Rang Elgin

M. André Gamache désire apporter un complément d'information concernant la problématique rencontrée au rang Elgin (partie asphaltée). L'état de la chaussée est très déficient. Une soirée d'échange a eu lieu en septembre, regroupant les citoyens demeurant dans le secteur du rang Elgin incluant le chemin Lapierre, le chemin Fortin et la rue Renard (plus de 60 personnes ont participé). Parallèlement, un sondage leur fut posté déterminant certains scénarios de réparation dans ce secteur. Il s'agit d'un dossier majeur sur lequel le conseil municipal va se pencher en 2016.

Information, Communications & MADA

Sylvie Veilleux

➤ Sortie du Stratford-Info la semaine dernière. Prochaine parution en décembre.

➤ La consultation publique récente (Comité Famille) a été publicisée dans les journaux locaux.

➤ Compostage collectif : Une entrevue a eu lieu avec Radio Canada à l'école, pour le démarrage de cette activité.

La conseillère madame Sylvie Veilleux ajoute que nous bénéficions de belles couvertures de presse.

➤ Comité Famille : Prochaine rencontre le jeudi 5 novembre afin d'étudier les priorités ressorties lors de la consultation.

Finances & Budget

Richard Picard

Sujet traité au point 2.2.

Urbanisme & Domaine Aylmer

J.-Denis Picard

➤ Une demande de dérogation sera traitée au point 6.1.

Environnement

J.-Denis Picard

Composteur à l'école : Les élèves ont été informés des actions à poser afin d'obtenir du compost qui sera revendu au printemps, devenant ainsi une activité de financement.

Bâtiments

André Gamache

Centre communautaire :

- 1) Il reste à finaliser le raccordement électronique de la gestion des zones de chauffage. Le fournisseur qui terminera le travail se fait attendre...
- 2) Peinture : 2^e avis – Une rencontre est prévue la semaine prochaine.

- Party de Noël pour les enfants le 19 décembre, de 10 h à 14 h. Caritas versera une aide financière de 600 \$.
- Le Comité des Loisirs prépare présentement les activités hivernales.
- Bibliothèque :
 - 1) Le recouvrement de plancher sera changé.
 - 2) Un auteur de St-Jacques de Leeds sera invité à la bibliothèque.

Les élus doivent compléter un questionnaire émis par la Sûreté du Québec sur notre niveau de satisfaction.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2015-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Rapport du maire et rapport financier 2014-2015

Monsieur André Gamache mentionne que le rapport ci-dessous est moins élaboré que celui de l'an passé puisque plusieurs éléments seront repris à la prochaine séance du Conseil.

RAPPORT DU MAIRE

Plan triennal 2015-2016-2017

- A) Les réalisations 2015 concernent principalement la voirie :
- Rue du Parc 340 000 \$;
 - Chemin de l'anse Maskinongé 4 000 \$;
 - Rang des Érables, fossés 6 500 \$;
 - Chemin Lapierre, ponceau 6 500 \$;
 - Rue Latendresse 2 000 \$.

Des bris majeurs ont occasionné des dépenses imprévues au niveau du chemin du Domaine Aylmer (35 500 \$), du rang des Quarante (22 350 \$) ainsi que du rang de la Tour (5 800 \$).

- B) Investissement dans le Parc-École en termes de projet spécial (7 000 \$).
- C) Réfection de Centre communautaire et Hôtel de Ville pour un montant de 118 300 \$ dont les prévisions respecteront de toute évidence le budget.
- D) Immobilisation dans l'achat d'un compacteur (10 000 \$) et d'une benne (4 000 \$).
- E) Dépassement, au secteur égouts, de l'ordre d'environ 17 000 \$, dû principalement à l'achat de produits chimiques ainsi que lors du rehaussement du radier.

Globalement, le plan triennal reçoit la note de respect malgré un printemps très difficile au niveau de la voirie.

En décembre 2014, nous avons déposé un budget équilibré, le rapport financier de fin octobre laisse croire qu'un surplus de plus de 36 000 \$ pourra être inscrit à notre actif. En ce qui a trait à 2016, une attention particulière devra être consacrée tant à la voirie qu'aux égouts de la section village.

Orientation budgétaire et plan triennal 2016-2017

Le Conseil poursuivra ses efforts afin de réduire au minimum nécessaire les effets de la taxation et de la tarification tout en assurant des services adéquats au niveau de tous les secteurs d'activités, que ce soit en matière de voirie, aqueduc, égouts, loisirs et culture, sécurité publique et urbanisme sans oublier les aspects sociaux reliés au développement.

Plus particulièrement, le Conseil concentrera des efforts en ce qui a trait à la partie asphaltée du rang Elgin, dossier récemment amorcé via la consultation publique. Il ne négligera pas les services qu'il assure en matière de loisirs et culture, et verra à poursuivre le développement de notre joyau qu'est le Domaine Aylmer, tout en y garantissant une entière accessibilité.

En matière de développement, il soutiendra, s'ils sont retenus, les projets issus des tables de concertation déjà mises en place, soient celles du Comité Famille et celle de la Concertation consultative sur le développement économique, social et culturel.

En matière d'environnement, le dossier de mise en place graduelle du programme de gestion des matières résiduelles retiendra l'attention, notamment sous l'aspect de l'implantation de la 3^e voie soit celle de la récupération de matières putrescibles.

Quant aux secteurs industriel et commercial, le Conseil demeure attentif à leurs besoins en leur garantissant tous les efforts nécessaires ainsi que le support qui assurera la réussite de l'entreprise dans le respect des lois et règlements en vigueur : les dossiers de la poste ainsi que de Bois BDS en font foi.

En terminant, je tiens à remercier, au nom de tous les membres du Conseil, nos employés pour leur dévouement constant envers la communauté.

Merci aux conseillères et conseillers dont le sentiment d'appartenance profite à toute la communauté via leur implication régulière. Leur sens de la bonne gestion et du respect des deniers publics sont tout à leur honneur.

Il ne faut pas ici oublier tous les bénévoles qui agissent à l'intérieur des différents comités et organisations de toutes sortes dans notre milieu. Sans eux, la vie sociale et culturelle ne revêtirait pas les belles couleurs observées actuellement.

RAPPORT FINANCIER 2014-2015

	RÉEL 2014	BUDGET 2015	ESTIMÉ 2015
REVENUS			
Taxes foncières et ART 205 (communautés)	683 332 \$	739 753 \$	732 443 \$ 1
Services municipaux (tarifs)	950 512 \$	965 894 \$	953 548 \$ 2
Paiement tenant lieu de taxes (imm. gouv.)	40 927 \$	42 181 \$	42 181 \$
Transferts (subventions)	85 027 \$	71 183 \$	82 735 \$ 3
Services rendus	42 695 \$	24 350 \$	27 617 \$ 4
Imposition des droits (mutation et permis)	81 916 \$	54 760 \$	82 534 \$ 5
Intérêts et autres revenus	28 947 \$	18 000 \$	29 491 \$ 6
TOTAL DES REVENUS	1 913 356 \$	1 916 121 \$	1 950 549 \$
SURPLUS AFFECTÉ	53 560 \$	54 134 \$	54 134 \$
REVENUS ET AFFECTATION	1 966 916 \$	1 970 255 \$	2 004 683 \$
	RÉEL 2014	BUDGET 2015	ESTIMÉ 2015
DÉPENSES			
Conseil municipal et cour municipale	85 452 \$	95 936 \$	81 764 \$ 7
Administration générale	296 192 \$	308 243 \$	298 434 \$ 8
Sous-total administration	381 644 \$	404 179 \$	380 198 \$
Sûreté du Québec	186 716 \$	186 877 \$	187 181 \$
Services incendie	105 053 \$	112 102 \$	111 698 \$
Sécurité civile	361 \$	580 \$	1 070 \$ 9
Sous-total sécurité publique	292 130 \$	299 559 \$	299 949 \$
Voirie d'été	303 736 \$	310 664 \$	307 447 \$ 10
Enlèvement de la neige	213 127 \$	186 600 \$	192 359 \$ 11
Éclairage des rues	9 816 \$	11 000 \$	10 942 \$
Transport en commun	2 322 \$	2 412 \$	2 411 \$
Sous-total transport	529 001 \$	510 676 \$	513 159 \$
Eau potable	51 528 \$	59 370 \$	57 871 \$
Égouts	36 526 \$	41 850 \$	59 323 \$ 12
Déchets	138 597 \$	149 320 \$	135 588 \$ 13
Matières recyclables	18 290 \$	14 677 \$	16 256 \$
Fosses septiques	54 568 \$	62 855 \$	64 674 \$
Quote-part hygiène du milieu	42 725 \$	31 116 \$	31 114 \$
Sous-total hygiène du milieu	342 234 \$	359 188 \$	364 826 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	59 950 \$	61 397 \$	61 196 \$
Rénovation urbaine, promotion et développement économique	27 873 \$	32 118 \$	30 389 \$
Sous-total urbanisme et développement	87 823 \$	93 515 \$	91 585 \$
Activités récréatives	26 575 \$	33 185 \$	35 926 \$ 14
Activités de subventions	26 259 \$	25 216 \$	23 629 \$
Centre communautaire	37 044 \$	37 175 \$	52 519 \$ 15
Bibliothèque et projet musique	5 339 \$	10 800 \$	7 979 \$
Sous-total loisirs et culture	95 217 \$	106 376 \$	120 053 \$

	RÉEL 2014	BUDGET 2015	ESTIMÉ 2015
TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATION	1 728 049 \$	1 773 493 \$	1 769 770 \$
INTÉRÊTS, FRAIS BANQUE ET REMBOURSEMENT CAPITAL	137 292 \$	179 762 \$	174 023 \$
IMMOBILISATIONS	79 375 \$	17 000 \$	34 703 \$ 16
TOTAL DES DÉPENSES	1 944 716 \$	1 970 255 \$	1 978 496 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	22 200 \$	0 \$	26 187 \$
VOIRIE – COMPACTEUR	N/A	N/A	10 695 \$
AFFECTATIONS EN COURS D'ANNÉE	N/A	N/A	10 695 \$
EXCÉDENT ET AFFECTATIONS	N/A	N/A	36 882 \$

CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ OU PLUS

<i>Nom</i>	<i>Total Achats</i>
AMEUBLEMENT ET DÉCO SURFACES	27 142,75 \$
AON HEWITT	25 576,97 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	26 476,03 \$
ESSOR ASSURANCES	37 449,20 \$
EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	65 035,81 \$
HYDRO-QUEBEC	35 123,20 \$
M.R.C. DU GRANIT	246 076,64 \$
PÉTROLES FRONTENAC INC.	45 032,70 \$
PORTES & FENÊTRES ISOTHERMIC	37 314,72 \$
TGC	228 794,96 \$
TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	69 763,52 \$
VALORIS	32 590,24 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

	Municipalité Stratford		MRC du Granit	
	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	6 706 \$	3 353 \$	968,54 \$	484,27 \$
Maire suppléant	2 794 \$	1 397 \$	—	—
Conseillers	2 235 \$	1 118 \$	—	—
Comité environnement (maire)	—	—	484,24 \$	242,12 \$
Manuel de l'employé	—	—	403,54 \$	201,77 \$

La rémunération sur les comités au montant de	11 200,00 \$
Les allocations sur les comités au montant de	5 600,00 \$
La rémunération par présence sur un comité d'orientation est	70,00 \$ (1 journée)
L'allocation par présence au comité d'orientation est	35,00 \$ (1 journée)
La rémunération par présence sur un comité d'orientation est	35,00 \$ (½ journée)
L'allocation par présence au comité d'orientation est	17,50 \$ (½ journée)

Monsieur Richard Picard revient sur certains écarts relativement au budget 2015 versus l'estimation 2015.

- 1) Légère baisse suite au nouveau rôle déposé (contestation).
- 2) Légère baisse de tarifs considérant certains surplus de ce secteur.
- 3) Surplus : Subvention du député plus élevée.
- 4) Revenus d'entraide en incendie non prévus.
- 5) Mutations plus élevées et en croissance constante. Monsieur Gamache ajoute que notre milieu est en santé : ses citoyens sont en confiance.
- 6) Hausse en partie due aux intérêts comptabilisés suite à un dépôt rachetable venu à terme.
- 7) La rémunération des élus est moindre.
- 8) Moins de jours travaillés au secteur administratif.
- 9) Défibrillateur : entretien.
- 10) Se maintient malgré les imprévus du printemps.
- 11) Hausse suite au déneigement des trottoirs.
- 12) Très forte hausse : Rehaussement du radier et achat de produits chimiques en augmentation.
- 13) Coût de collecte des matières résiduelles et de l'enfouissement à la baisse.
- 14) Hausse surtout due aux réparations effectuées au Domaine Aylmer en vue de sa réouverture.
- 15) Centre communautaire : Renovations au Centre communautaire.
- 16) Achat d'un compacteur et remplacement d'appareils informatiques, conséquence de la foudre survenue le 30 mai 2015. En attente d'un remboursement des assurances.

2.3 Contrat de service Infotech

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De renouveler le contrat de services informatiques avec Infotech au montant de 6966 \$ (plus taxes) pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

2015-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4 Banque d'heures - Infotech

Considérant que les honoraires du personnel d'Infotech sont au taux de 115 \$/heure;

Considérant qu'il y a une réduction de 35 % du coût suivant l'obtention d'une banque d'heures;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'autoriser l'achat d'une banque de vingt-huit (28) heures en services professionnels informatiques afin de supporter les services administratifs pour un montant de 1 960 \$ plus taxes.

2015-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Aqueduc et égout

Ce sujet n'a pas été traité.

4- Sécurité publique

Ce sujet n'a pas été traité.

5- Voirie et bâtiments

5.1 Règlement de déneigement des chemins année 2016

Je, soussigné, monsieur J.-Denis Picard conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement no 1117 déterminant les chemins qui seront déneigés par la Municipalité du Canton de Stratford du 1er janvier au 31 décembre 2016.

5.2 Centre communautaire - Décoration

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

De mandater madame Lucie Leblond, designer, pour déterminer les couleurs des pièces du Centre communautaire au coût de 150 \$ plus taxes.

2015-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 Domaine Aylmer – Travaux électriques

Considérant que l'immeuble demeure la propriété de la Municipalité;

Considérant que toutes les améliorations électriques, comme stipulées dans l'entente de février 2015, demeurent sous la responsabilité de la Municipalité;

Considérant que des améliorations sont rendues nécessaires suite au développement du commerce en place et que ces améliorations doivent être faites selon les normes en vigueur de la Régie du bâtiment;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'engager la firme N. Faucher Entrepreneur Électricien pour un montant global de 875 \$ + taxes, partagé à raison de 50 % entre le bailleur et le locataire, considérant que celui-ci remboursera 437,50 \$ d'ici le 29 février 2016.

2015-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

La capacité électrique sera augmentée principalement dans la salle à manger, précise madame Sylvie Veilleux, permettant de supporter les activités de restauration (buffet chaud, système de son et éclairage).

6- Urbanisme et environnement

Les membres du Conseil se retirent à 19 h 50 pour délibérer sur la demande de dérogation mineure.

Les élus reprennent leurs sièges à 20 h.

À la séance du Conseil du 5 octobre 2015, les élus ont reçu le rapport du CCU traitant de cette demande de dérogation mineure.

Les avis ont été affichés dans les délais.

6.1 Dérogation mineure : Lot 18-3 du rang 2 Sud-Ouest, Canton de Stratford (1044, chemin des Vents, Stratford)

Demandes visées :

- A) **Remise** : La remise empiète de 0,77 à 1 mètre dans la bande de protection riveraine.
- B) **Patio** : Le patio empiète de 0,23 à 1,93 mètre dans la bande de protection riveraine.

Monsieur André Gamache précise que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige une bande de protection riveraine de 10 mètres. De plus, le Conseil a toujours maintenu sa position à l'effet de respecter cette bande de 10 mètres.

Le propriétaire avance le fait que certaines dérogations semblables ont été acceptées précédemment.

Monsieur André Gamache répond que depuis 6 ans, aucune demande de ce genre n'a été acceptée. Le propriétaire acquiesce.

Décisions :

➡ Remise

Considérant qu'après vérification au dossier, la remise était existante en 1983;

Considérant qu'à cette époque, il n'y avait aucune réglementation concernant le respect de la bande de protection riveraine;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure concernant la remise.

2015-11-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

➡ Patio

Considérant que le propriétaire n'a jamais fait de demande de permis pour l'agrandissement d'un patio;

Considérant qu'en 1998, la bande de protection riveraine était de 15 mètres;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

De refuser la demande de dérogation mineure concernant le patio;

D'aviser le propriétaire à l'effet qu'il doit se conformer à la réglementation actuelle en ce qui a trait à la bande de protection riveraine, ce qui implique une modification de la profondeur du patio.

2015-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Loisirs et culture

Ce sujet n'a pas été traité.

8- Affaires diverses

8.1 Appui à la candidature du Dre Andrélise Gosselin

APPUI À LA CANDIDATURE DE DRE ANDRÉLISE GOSSELIN AU PLAN RÉGIONAL D'EFFECTIFS MÉDICAUX DE L'ESTRIE 2016

ATTENDU QUE depuis les départs de Dre Malenfant, Dr Lefebvre et Dr Mercier, une grande partie de la population du nord de la MRC se voit contrainte à se diriger à Lac-Mégantic, Thetford Mines ou Saint-Georges pour accéder à des services de santé;

ATTENDU QUE l'arrivée de Dr Mathieu en raison de deux demi-journées par semaine a contribué à améliorer l'offre de service à la population du nord de la MRC sans toutefois régler complètement la problématique;

ATTENDU QUE selon la répartition théorique des besoins prioritaires du Plan régional d'effectifs médicaux (PREM) 2016, Lambton est considéré comme milieu prioritaire;

ATTENDU QUE Docteure Andrélise Gosselin a démontré un intérêt à œuvrer à titre de médecin dans la région de l'Estrie;

ATTENDU QUE Docteure Andrélise Gosselin désire travailler en raison de deux journées par semaine au CLSC de Lambton pour du sans rendez-vous et qu'elle désire également combler les besoins en hospitalisation à l'hôtel-Dieu (CHUS) ou à l'hôpital de Mégantic et qu'elle compte travailler à la clinique médicale de Fleurimont pour de la prise en charge;

ATTENDU QUE Dre Andrélise Gosselin déposera sa candidature au PREM 2016, lequel analysera les candidatures reçues le 18 novembre;

ATTENDU QUE la Municipalité désire signifier son appui à Dre Gosselin dans la réalisation de ces démarches puisque cette dernière comblera d'importants besoins en termes de service de santé dans le secteur du nord de la MRC du Granit, qui a d'ailleurs été défini comme étant prioritaire avec les Municipalités de Valcourt et de Mansonville;

ATTENDU QU'étant originaire de Courcelles, Docteure Andrélise Gosselin est une candidate idéale pour œuvrer au nord de la MRC du Granit à titre de médecin, le taux de rétention des médecins originaires de leur lieu de pratique étant historiquement meilleur que celui des médecins provenant de l'extérieur;

ATTENDU QUE les parents de Dre Gosselin sont propriétaires d'une résidence secondaire à Lambton et que celle-ci pourrait y résider lors de sa pratique à Lambton, facilitant ainsi la logistique d'accueil de cette nouvelle ressource;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'ACCORDER l'appui inconditionnel de la Municipalité à la candidature de Dre Andrélise Gosselin au PREM 2016 pour toutes les raisons ci-haut mentionnées;

D'INFORMER le département de la médecine générale (DRMG) que le comité de recrutement de médecins de famille pour le nord de la MRC du Granit représentant les Municipalités de Lambton, St-Romain, St-Sébastien, Stornoway et Stratford, est disposé à offrir tout le support nécessaire pour favoriser l'intégration et la rétention de médecins sur le territoire.

2015-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2 ATLA : Qualité de l'eau

En réponse à une demande de l'ATLA, relative à une résolution adoptée lors de sa rencontre du 17 septembre dernier, le conseil municipal adopte la résolution suivante sur la qualité de l'eau du lac Aylmer :

Considérant les résultats de l'étude de la firme Naturive menée à l'été 2014 sur la qualité de l'eau du bassin versant du lac Aylmer confirmant que le lac Aylmer démontre actuellement plusieurs signes de vieillissement prématuré;

Considérant qu'une grande partie de notre richesse régionale est en lien avec le lac Aylmer;

Considérant que la qualité de l'eau du lac Aylmer a un impact sur la santé de nos citoyens et sur l'environnement en général;

Considérant que notre offre touristique est grandement affectée par une eau de moindre qualité;

Considérant l'urgence d'agir pour garder la beauté, l'intégrité et la santé de notre territoire pour les générations futures;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

Que le conseil municipal de Stratford s'engage à prendre les mesures nécessaires afin :

- Que les surverses des stations de pompage de la municipalité soient réduites au maximum voir à 0 comme au cours des dernières années;
- De rendre conformes aux normes environnementales reconnues dans le Q-2 R 22 toutes les installations septiques des citoyens, principalement celles situées à proximité du lac Aylmer et des bassins versants.

Que le conseil municipal de Stratford demande aux municipalités interpellées, soient Beaulac-Garthby, Disraeli, Paroisse de Disraeli et Weedon ainsi que St-Joseph-de-Coleraïne, de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les mêmes objectifs de préservation de la qualité de l'eau du lac Aylmer.

2015-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Liste de la correspondance

- ✓ Prix Hommage au bénévolat – Québec 2016

Madame Sylvie Veilleux invite les citoyens à nous aviser s'ils désirent souligner l'apport d'un bénévole en particulier.

Offres de services

- ✓ Cain Lamarre Casgrain Wells : Firme d'avocats
- ✓ Plan municipal de sécurité civile – M. Raymond Gagné

Invitations

- ✓ GranitAction : AGA le 10 novembre 2015
- ✓ FQM : Rencontre avec M. Richard Lehoux, président, le 19 novembre

Support financier

- ✓ Lac en Fête – Lac-Mégantic – Contribution financière

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce deuxième (2^e) jour de novembre 2015.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 52.

2015-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire-trésorière